

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique sur la société TERREAL - à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur

**De :** Alec Cêtre

**Date :** 21/01/2024 19:39

**Pour :** "pref-projet-terreal@eure.gouv.fr" <pref-projet-terreal@eure.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous vous écrivons ce courriel afin de vous signifier notre rejet total du projet de carrière porté par Terréal, qui, s'il voit le jour, va considérablement dégrader notre quotidien. En effet, déjà très fortement opposés au projet initial, les "améliorations" apportées par la société en question ne répondent en rien à nos inquiétudes et semblent n'avoir pour but que d'obtenir la levée des réserves émises lors de la précédente enquête publique.

Pour exemple, la première des modifications notable est le recul de la carrière à 300 mètres des habitations. Mais au-delà de l'impact que représente toujours ce projet et dans la mesure où la menace d'une extension plane toujours, cela n'atténue aucunement nos craintes quant au devenir de cette exploitation, autant dans sa forme que dans sa durée. Un autre changement d'importance est l'accès alternatif à la carrière, qui à défaut de traverser le centre, va détruire la tranquillité des habitants du bas du village dont nous faisons partie. Il est évoqué jusqu'à 32 passages de camions par jour à 200 mètres de nos habitations, ce qui à nos yeux n'est tout bonnement pas concevable. Quand nous avons fait l'acquisition de notre maison, nous avons opté pour la tranquillité en faisant l'impasse sur d'autres critères, tranquillité qui risque de se transformer en nuisances sur des décennies.

Nous ne faisons aucunement confiance à Terréal, ce groupe au chiffre d'affaires de 884 Millions d'Euros, mais qui, depuis le dévoilement de ce projet il y a maintenant plus d'un an et la révolte des villageois qui l'a immédiatement suivi, n'a eu de cesse de "convaincre" les habitants du bien-fondé de son projet plutôt que d'investir dans la recherche d'un emplacement alternatif qui pourrait satisfaire l'ensemble des partis. A côté de cela, notre qualité de vie, notre santé, la dévalorisation de nos maisons, la destruction de l'environnement et de tout un village semblent être le moindre des soucis de cette entreprise.

Nous avons bien conscience que les arguments que nous vous présentons ou pourrions vous présenter l'ont déjà été à maintes reprises, nous nous contenterons donc de vous affirmer une fois encore notre profond désaccord et notre écoëurement face à ce projet, face à ce sentiment d'impuissance que nous ressentons, nous, petits habitants d'un petit village face à un géant de l'industrie aux capitaux démesurés.

Pour conclure, permettez-nous de vous demander si un tel projet vous paraîtrait acceptable à la porte de votre maison ou de celle de votre famille, si, à la place de chacun d'entre nous, vous ne décideriez pas de vous battre contre une injustice telle que toute votre vie en serait bouleversée.

En espérant que notre contribution puisse vous aider à prendre une juste décision, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement,

Brunehilde Zagajean

Alexander Cêtre